

TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

4e trimestre 2008

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE NATIONAL

Au 4e trimestre 2008, le produit intérieur brut (PIB) baisse de 1,2 %. Les dépenses de consommation des ménages progressent légèrement (+ 0,5 % après + 0,1 % au 3e trimestre). Les exportations chutent (- 3,7 % après + 1,0 % au 3e trimestre) ainsi que les importations (- 2,2 % après + 1,1 %). Après une baisse de 0,2 % au 3e trimestre dans le secteur concurrentiel (1), l'emploi salarié continue de se dégrader, perdant 88 700 emplois au cours du 4e trimestre dans les secteurs principalement marchands. Au 3e trimestre 2008 (2), le taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) s'établit à 7,3 % de la population active en France métropolitaine, en augmentation de 0,1 point par rapport au trimestre précédent □

SYNTHÈSE DE LA CONJONCTURE RÉGIONALE AU 4e TRIMESTRE 2008

Au 4e trimestre 2008, l'emploi salarié recule de 0,7 % en Haute-Normandie. Le secteur industriel est le plus touché, suivi par ceux de la construction et des services. L'emploi dans le commerce progresse modérément. La baisse de l'emploi salarié est plus accentuée dans l'Eure (- 1,1 %) qu'en Seine-Maritime (- 0,5 %). Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, l'emploi salarié reste stable en Haute-Normandie. Il se contracte de 0,5 % dans l'Eure et augmente très modestement de 0,1 % en Seine-Maritime. En moyenne sur le 3e trimestre 2008 (2), le taux de chômage localisé s'établit à 7,9 % de la population active en Haute-Normandie, comme au trimestre précédent. Il continue de progresser (+ 0,1 point) en Seine-Maritime tandis qu'il diminue de 0,2 point dans l'Eure. Comparé au 3e trimestre 2007, le taux de chômage régional baisse de 0,5 point.

Au 4e trimestre 2008, les créations d'entreprises se rétractent fortement de 11 % par rapport au trimestre précédent en Haute-Normandie et de 7,3 % au plan national. Sur l'année 2008, elles progressent toutefois de 1,7 % en Haute-Normandie et de 1,8 % en France. L'activité industrielle s'inscrit en recul au 4e trimestre, notamment pour les biens intermédiaires et l'automobile. Le taux d'utilisation des capacités de production poursuit son repli et se situe à un niveau historiquement bas, très en deçà de sa moyenne de longue période. Le ralentissement de la demande globale s'accroît. Dans les services marchands, le courant d'affaires enregistre un léger tassement par rapport au trimestre précédent. En fin d'année, le ralentissement de la demande est un peu plus marqué dans le travail temporaire et les activités de conseil en publicité. Comparées au 4e trimestre 2007, les exportations en valeurs baissent de 11,6 % et les importations de 5,6 %. A l'exportation, les plus forts replis concernent les ventes de métaux et de véhicules automobiles tandis que la construction aéronautique et les produits agricoles augmentent fortement. A l'importation, les achats d'équipements pour l'industrie automobile sont en recul ainsi que ceux des métaux, des matériels électriques et des produits de la chimie organique. Sur l'année 2008, les exportations de la région augmentent cependant de 8 % et atteignent 27,5 milliards d'euros. Les importations, en progression de 16 % sur l'année, s'élèvent à 35,6 milliards d'euros. Les hôtels de la région enregistrent 645 725 nuitées au 4e trimestre 2008, soit 0,5 % de moins qu'au même trimestre de l'année précédente. La fréquentation de la clientèle française augmente légèrement (+ 4,1 %), mais celle de la clientèle étrangère poursuit son recul (- 21,2 %) □

(1) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale).

(2) Dernier trimestre connu.



INDUSTRIE ET SERVICES MARCHANDS : recul de l'activité industrielle, ralentissement dans les services

Au 4e trimestre 2008, l'activité industrielle s'inscrit en recul en Haute-Normandie. Le repli est surtout marqué pour les biens intermédiaires et l'automobile, et dans une moindre mesure dans les biens de consommation. Le taux d'utilisation des capacités de production poursuit son repli. Il se situe à un niveau historiquement bas, très en deçà de sa moyenne de longue période. Le ralentissement de la demande globale s'accroît, tant sur le marché intérieur qu'en provenance de l'étranger. L'appréciation des chefs d'entreprises sur les carnets d'ordres se dégrade. Les plans de charge sont jugés largement en dessous du niveau souhaité. L'emploi industriel accuse de nouvelles baisses qui devraient se poursuivre au cours des prochains mois. Les chefs d'entreprises haut-normands manquent de visibilité. Aussi, les prévisions d'activité restent-elles le plus souvent orientées à la baisse.

Dans les services marchands, le courant d'affaires enregistre un léger tassement par rapport au trimestre précédent. En fin d'année, le ralentissement de la demande est un peu plus marqué dans le travail temporaire et les activités de conseil en publicité. Globalement, les prix évoluent peu, des ajustements à la baisse ayant toutefois été pratiqués dans les transports routiers et l'ingénierie informatique. Les effectifs sont stables.

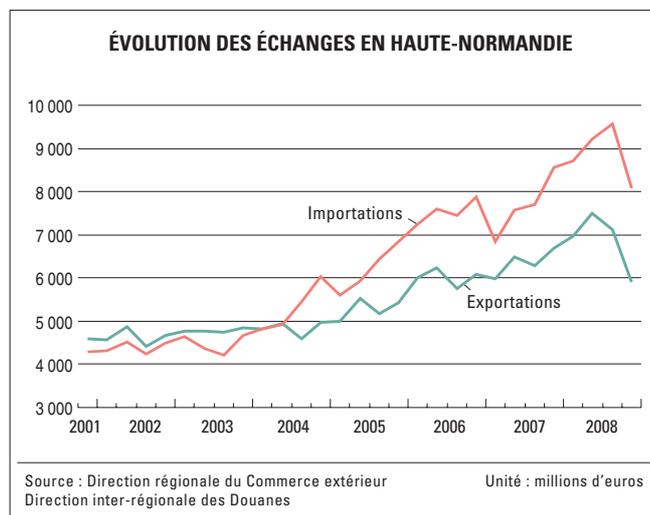
Les prévisions d'ensemble tablent sur un maintien de l'activité pour le prochain trimestre. Des ralentissements marqués pourraient néanmoins être observés dans l'hôtellerie et les transports routiers □

COMMERCE EXTÉRIEUR : le ralentissement de l'économie mondiale commence à se faire ressentir en Haute-Normandie

Au 4e trimestre 2008, les ventes à l'étranger s'élèvent à 5,9 milliards d'euros et les achats à 8 milliards. Les exportations comme les importations chutent respectivement de 11,6 % et de 5,6 % par rapport à la même période de 2007, après une progression constante durant les trois premiers trimestres.

A l'exportation, les plus forts replis sont constatés dans les ventes de métaux, de véhicules automobiles, d'équipements mécaniques et de produits de la chimie organique. En revanche, la construction aéronautique et les produits agricoles bénéficient de fortes augmentations, probablement en raison de livraisons ponctuelles pour le premier et à un phénomène saisonnier pour le second. A l'importation, la plus forte baisse concerne les équipements pour l'industrie automobile alors que les achats des véhicules automobiles enregistrent une hausse importante. Des baisses sensibles d'importation de métaux, de matériel électrique et de produits de la chimie organique attestent des difficultés actuelles de ces secteurs industriels.

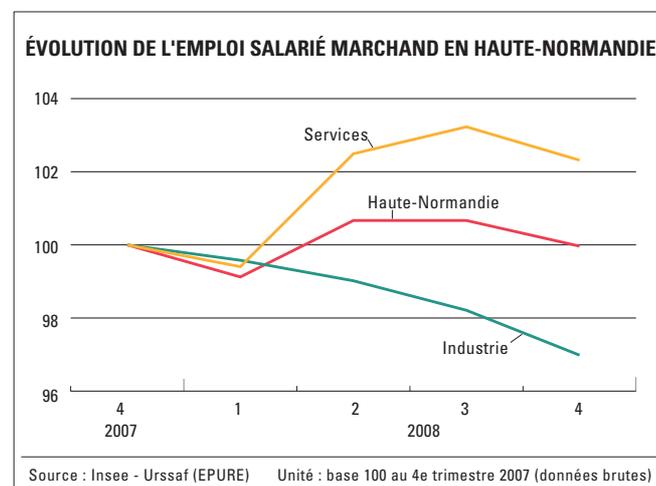
Durant l'année 2008 cependant, les échanges progressent. Les exportations augmentent de 8 % et s'élèvent à 27 milliards d'euros ; les importations s'accroissent de 16 % pour atteindre 35 milliards d'euros □



EMPLOI SALARIÉ MARCHAND NON AGRICOLE (hors intérim) : un léger recul

Au 4e trimestre 2008, l'emploi salarié recule de 0,7 % en Haute-Normandie. Le secteur industriel est le plus touché (- 1,3 %), notamment dans les biens de consommation et l'automobile. La diminution des effectifs affecte aussi la construction (- 0,7 %), et les services (- 0,9 %) ; dans ce domaine, l'activité immobilière, les transports et les services aux particuliers subissent les plus fortes baisses. L'emploi dans le commerce progresse modérément (+ 0,7 %), grâce au commerce de détail. La baisse de l'emploi salarié est plus accentuée dans l'Eure (- 1,1 %) qu'en Seine-Maritime (- 0,5 %).

Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, l'emploi salarié est stable en Haute-Normandie. Il augmente dans les services et plus modérément, dans le commerce et la construction. Ces gains d'emplois compensent les pertes subies par l'industrie. Dans l'Eure, l'emploi se contracte de 0,5 % tandis qu'en Seine-Maritime, il augmente très modestement de 0,1 % □

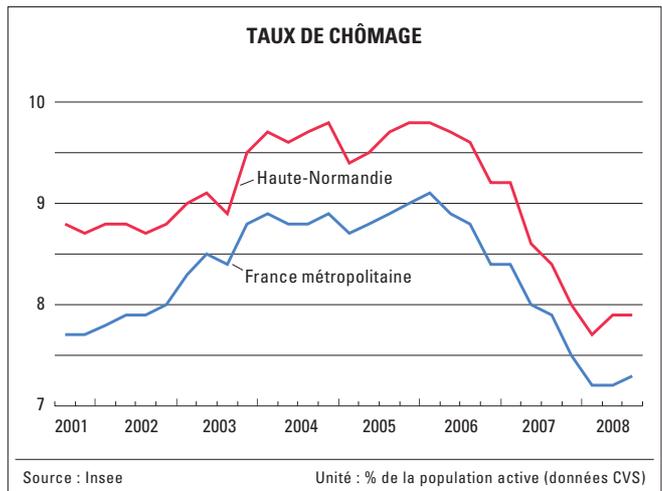


Avertissement : voir la nouvelle méthodologie

TAUX DE CHÔMAGE : en augmentation en Seine-Maritime, en baisse dans l'Eure

En moyenne sur le 3e trimestre 2008, le taux de chômage localisé est de 7,9 % de la population active en Haute-Normandie, comme au trimestre précédent. Cette stabilité cache des divergences entre les deux départements. Le taux de chômage continue de progresser en Seine-Maritime mais plus modérément (+ 0,1 point) et s'élève à 8,3 %. A l'inverse, il diminue de 0,2 point dans l'Eure pour s'établir à 7,1 %. Au plan national, le taux de chômage se situe à 7,3 % de la population active, en augmentation de 0,1 point par rapport au trimestre précédent.

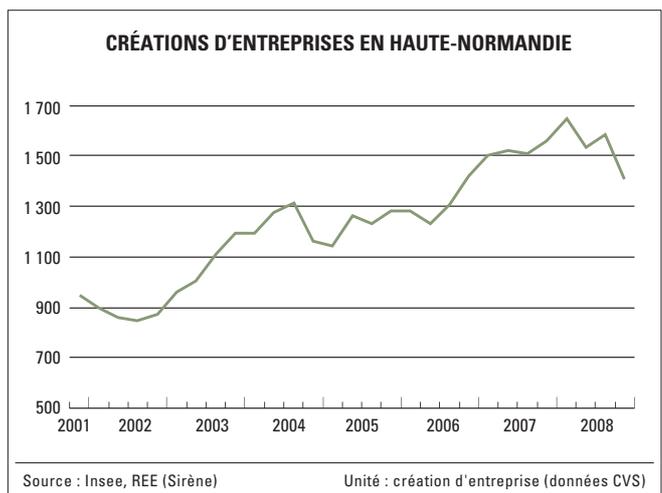
Par rapport au 3e trimestre 2007, le taux de chômage localisé diminue de 0,5 point dans la région et de 0,6 point au plan national □



CRÉATIONS D'ENTREPRISES : affaiblissement des créations

Au 4e trimestre 2008, 1 356 entreprises ont été créées en Haute-Normandie. En données corrigées des variations saisonnières, les créations d'entreprises diminuent de 11 % par rapport au trimestre précédent. Les secteurs contribuant le plus à cette baisse sont les services aux entreprises, le commerce et la construction. A l'inverse, les créations d'entreprises continuent de progresser dans les services aux particuliers. Au plan national, les créations d'entreprises baissent de 7,3 % par rapport au 3e trimestre 2008.

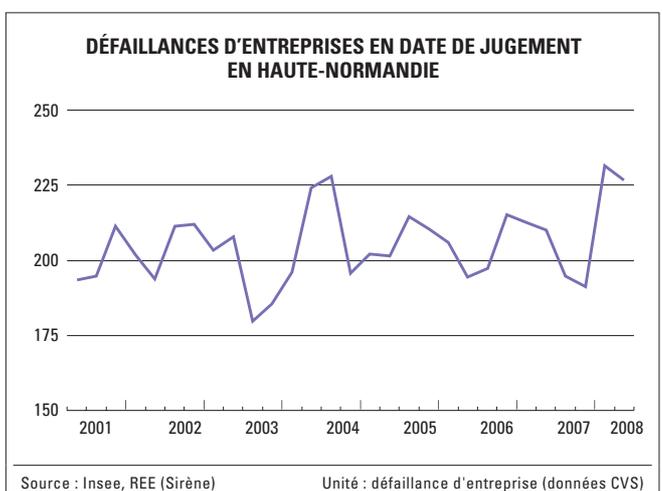
Sur l'année 2008, les créations d'entreprises augmentent de 1,7 % en Haute-Normandie. Les services aux entreprises et la construction sont les principaux secteurs contribuant à cette hausse tandis que le nombre de créations diminue dans l'éducation-santé-action sociale, les services aux particuliers et le commerce. En France, les créations d'entreprises augmentent de 1,8 % sur la même période □



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : de nouveau à la baisse

Au 2e trimestre 2008, 224 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire en Haute-Normandie. En valeur corrigée des variations saisonnières, le nombre de défaillances d'entreprises diminue de 2,1 % par rapport au trimestre précédent. Au plan national, la baisse est de 1,4 %.

Sur un an, les défaillances d'entreprises augmentent de 1,1 % en Haute-Normandie. Les services et le commerce enregistrent une hausse tandis que dans la construction, le nombre de défaillances est en recul. Au plan national, les défaillances d'entreprises augmentent de 8,6 % □

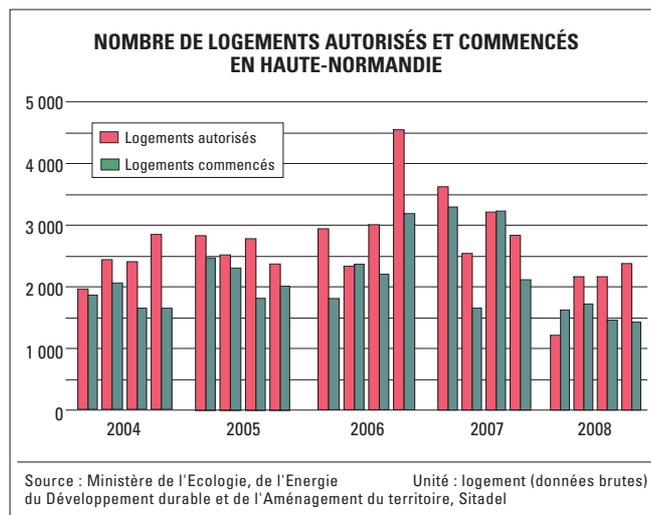


LOGEMENTS MIS EN CHANTIER : baisse de l'activité sur un an

Durant le 4e trimestre 2008, 1 426 logements ont été mis en chantier en Haute-Normandie. Sur l'année 2008, le nombre de logements commencés s'élève à 6 200, en baisse de 39,5 % par rapport à l'année 2007. Le recul est plus important pour les logements collectifs que pour les logements individuels. En France métropolitaine, le nombre de mises en chantier diminue de 16 % en 2008.

Au 4e trimestre 2008, les autorisations de construction concernent 2 370 logements en Haute-Normandie. En 2008, elles regroupent 7 900 logements et sont en recul de 35 % par rapport à 2007. La baisse est plus soutenue pour les logements collectifs que pour les logements individuels. Au plan national, les autorisations de construction diminuent de 18 % sur la même période □

Avertissement : Les chiffres des trois premiers trimestres de l'année 2008 doivent être interprétés avec prudence et sont vraisemblablement sous-estimés. En effet, la réforme du droit des sols, intervenue le 1er octobre 2007, a affecté la collecte des données jusqu'en juillet 2008 pour les autorisations et jusqu'en août 2008 pour les mises en chantier.

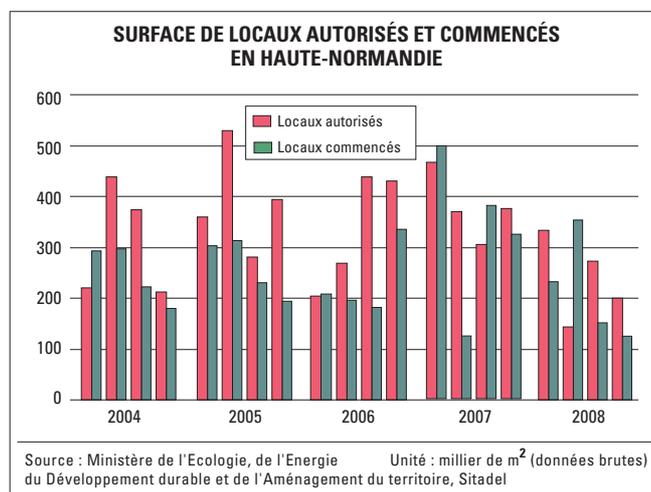


LOCAUX MIS EN CHANTIER : en recul sur un an

Au cours du 4e trimestre 2008, 125 600 m² de surfaces de locaux non résidentiels ont été mises en chantier en Haute-Normandie. Sur l'année 2008, le total des mises en chantier s'établit à 862 400 m², en baisse de 35 % par rapport à l'année 2007. En France métropolitaine, ce nombre diminue de 19 % sur la même période.

Au 4e trimestre 2008, les autorisations de construction de locaux non résidentiels représentent 201 000 m² de surface en Haute-Normandie. En 2008, elles s'élèvent à 949 300 m², en diminution de 37 % par rapport à 2007. Au plan national, les autorisations de construction de locaux non résidentiels baissent de 22 % sur l'année □

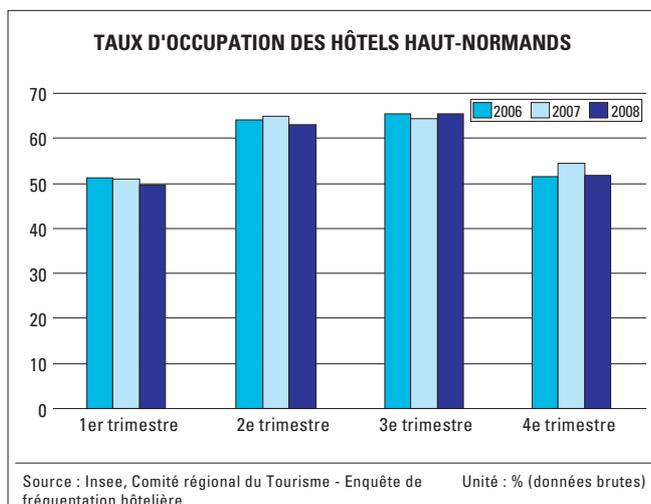
Avertissement : Les chiffres des trois premiers trimestres de l'année 2008 doivent être interprétés avec prudence et sont vraisemblablement sous-estimés. En effet, la réforme du droit des sols, intervenue le 1er octobre 2007, a affecté la collecte des données jusqu'en juillet 2008 pour les autorisations et jusqu'en août 2008 pour les mises en chantier.



FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE : une quasi stabilité grâce à la croissance de la fréquentation française

Au 4e trimestre 2008, les hôtels haut-normands enregistrent 645 725 nuitées, soit 0,5 % de moins qu'au même trimestre de l'année précédente : la fréquentation de la clientèle française augmente de 4,1 %, mais celle de la clientèle étrangère recule de 21,2 %. Le taux d'occupation des hôtels haut-normands s'élève à 51,8 % ce trimestre, en diminution de 2,6 points par rapport au même trimestre de l'année précédente. En France, le taux d'occupation est de 55,9 %, en diminution de 2,5 points sur la même période.

En 2008, le nombre de nuitées passées en Haute-Normandie augmente de 2,3 % : l'Armada de Rouen, au mois de juillet, a probablement contribué à cette hausse. La clientèle française progresse de 7,7 %, compensant la baisse de 12,2 % de la fréquentation étrangère. Les nuitées vendues en hôtellerie classée 2 étoiles sont toutefois en recul de 0,5 % sur l'année. Au plan national, l'activité hôtelière s'affaiblit légèrement (-0,6 %), la clientèle française reste stable tandis que la fréquentation étrangère diminue de 1,8 % □



SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES

L'enquête de conjoncture est effectuée par les unités de la Banque de France de Haute-Normandie auprès d'un échantillon représentatif composé d'entreprises appartenant à tous les secteurs de l'économie régionale. Les informations sont recueillies au cours d'entretiens avec les chefs d'entreprise ; elles sont pondérées en fonction de l'importance de chaque unité de production au sein de sa branche et, dans l'industrie, par les poids respectifs des branches au niveau des agrégats. **Ces données sont corrigées des variations saisonnières depuis janvier 2008.**

Cette enquête est réalisée chaque mois auprès d'un échantillon composé fin 2007 de 134 entreprises dans l'industrie et de 78 entreprises dans les services marchands.

COMMERCE EXTERIEUR

Les statistiques de commerce extérieur sont établies par la Direction Générale des Douanes et Droits indirects. Les données sont présentées selon la Nomenclature Économique de Synthèse.

La valeur des marchandises est prise en compte au passage de la frontière, valeur CAF à l'importation, valeur FAB à l'exportation. Les valeurs sont exprimées en millions d'euros.

Sont comptabilisées à l'importation, les marchandises dont le lieu de destination réelle est situé dans les départements 27 et 76. Sont comptabilisées à l'exportation, les marchandises exportées à partir d'un lieu situé dans les départements 27 et 76. Les données n'intègrent pas les échanges de matériel militaire.

La détermination du commerce extérieur régional est donc sans relation avec la situation géographique du siège social de la société exportatrice ou importatrice. En conséquence, il convient de ne pas assimiler exportations et productions régionales, ni importations et consommations régionales. Les statistiques régionales du commerce extérieur reflètent avant tout le poids de la région dans le commerce extérieur français.

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

Avertissement

À compter du 1er trimestre 2008, une nouvelle chaîne d'exploitation est mise en place pour le traitement des données sur l'emploi. Par ailleurs, la centralisation des fichiers des Urssaf par l'Acoss modifie le mode de suivi des établissements.

Ces changements dans le processus de production provoquent une rupture de série et seul un ensemble minimal d'indicateurs est actuellement calculé.

L'année 2009 est donc une période intermédiaire qui ne produira que des indices bruts d'évolution.

En 2010, ces indices d'évolution seront corrigés des variations saisonnières (CVS).

Méthodologie

L'évolution de l'emploi est basée sur l'exploitation des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) adressés par les employeurs à l'Urssaf (Unions de recouvrement de sécurité sociale et des allocations familiales). Ces données, transmises trimestriellement à l'Insee, permettent de fournir un indicateur trimestriel localisé de l'évolution de l'emploi salarié, après expertise au sein de l'application Epure 2 (Extension du projet urssaf sur les revenus et l'emploi version 2).

Les évolutions de l'emploi sur le secteur marchand non agricole sont étudiées hors les grandes entreprises suivantes : la SNCF, La Poste, France Télécom, Air France, la Banque de France. Sont également exclus l'intérim, les effectifs de l'éducation, la santé et l'action sociale, l'administration et les secteurs relevant de la Mutualité sociale agricole (MSA).

Au total, le champ étudié (secteur privé de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) couvre 57 % de l'emploi salarié régional.

TAUX DE CHOMAGE

Depuis les séries publiées en mars 2008 par l'Insee, l'estimation du taux de chômage s'appuie sur une nouvelle méthodologie.

Au niveau de la France métropolitaine, le nombre de chômeurs au sens du BIT est issu directement de l'exploitation trimestrielle de l'enquête Emploi en continu réalisée par l'Insee. En conséquence, les séries métropolitaines de chômage sont désormais produites à un rythme trimestriel. Parallèlement, l'exploitation de l'enquête emploi a été revue et le concept BIT du chômage est calé sur l'interprétation européenne. Enfin, la période de référence des estimations n'est plus la fin du trimestre mais la moyenne trimestrielle.

Les modifications apportées au niveau national impactent également les séries localisées de chômage par région, département et zone d'emploi. Les résultats de l'enquête emploi ne peuvent être utilisés directement pour estimer le chômage au niveau infra-national. Pour calculer un taux de chômage localisé, on rapporte le nombre de chômeurs (au sens du BIT) à la population active (au sens du BIT). Le nombre de chômeurs est estimé en appliquant le poids du département ou de la région dans les DEFM 1, 2, 3 hors

TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

activité réduite au niveau métropolitain de chômage. La population active occupée par département ou par région s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail. L'enquête Emploi fournissant des résultats en moyenne trimestrielle, les taux de chômage localisés sont exprimés en moyenne sur le trimestre.

Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières. Le calcul des coefficients de correction des variations saisonnières est revu chaque trimestre, ce qui peut conduire à de légères révisions sur l'ensemble de la série.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Les statistiques sur les créations d'entreprises sont issues du Répertoire des entreprises et des établissements (REE - Sirène), géré par l'Insee en application du décret n°73-314 du 14 mars 1973. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. En particulier, le phénomène de la reprise d'entreprise est dissocié de celui de la création. Le champ sur lequel portent les créations d'entreprises correspond à l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Le jugement ordonnant l'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire d'une entreprise fait l'objet d'une publication du Bodacc (Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales). À partir de ces annonces, l'Insee élabore des statistiques de défaillances d'entreprises, soit par date de publication, soit par date de jugement. Les statistiques sont présentées ici par date de jugement. Compte tenu des délais de publication dans le Bodacc, il faut attendre environ six mois pour que la statistique en date de jugement soit définitive. A compter du 1^{er} trimestre 2007, le champ des défaillances a été élargi aux activités financières (inclus dans le secteur des services) ainsi qu'au secteur de l'éducation, santé et action sociale. Le champ retenu englobe donc l'ensemble des secteurs d'activités sauf ceux relatifs à l'agriculture, à l'administration et aux activités associatives (NAF 01 à 05, 75, 91 et 99).

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan dès lors qu'une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Elle intervient lorsque l'entreprise est en état de cessation de paiement. La statistique ne tient pas compte de l'issue de la procédure : liquidation de l'entreprise, poursuite de l'activité suite à un plan de continuation, reprise de l'entreprise suite à un plan de reprise.

Il ne faut pas confondre défaillance et cessation d'entreprise. Les cessations - correspondant à l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise - sont majoritairement consécutives à une mort « naturelle » de l'entreprise : le chef d'entreprise prend l'initiative de cesser son activité.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE LOCAUX

Les statistiques sur la construction de logements sont réalisées par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) à partir des déclarations de permis de construire enregistrées dans le système Sitadel (Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux). Elles concernent les locaux et les logements ordinaires.

Les autorisations désignent les opérations de construction neuve de logements ou de locaux autres qu'habitation, qui ont fait l'objet d'une décision d'autorisation de construire. C'est une décision prise par une autorité publique ayant compétence pour ce faire ; elle autorise l'édification d'une ou plusieurs constructions nouvelles ou la modification d'une ou plusieurs constructions existantes.

Une construction n'est considérée comme commencée dans Sitadel qu'après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire. Un chantier est considéré ouvert lorsque les fouilles en rigole ou les fondations sont entreprises sur une partie ou la totalité des constructions autorisées.

TOURISME

Les statistiques sur la fréquentation hôtelière proviennent des enquêtes mensuelles de fréquentation réalisées auprès de l'hôtellerie homologuée. Ces enquêtes, légalement obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande du Ministère du Tourisme. La collecte est réalisée tous les mois de l'année auprès d'un échantillon d'hôtels homologués « tourisme » et classés 0 à 4 étoiles. Sont exclus du champ de l'enquête les hôtels n'ayant pas de classement tourisme.

L'activité hôtelière est mesurée en nombre de nuitées qui correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un hôtel correspondra à 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit. Le taux d'occupation correspond au rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres réellement offertes.

Les hôtels sont homologués tourisme par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles Luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 14 février 1986.

Du fait d'une rénovation de l'enquête, les données ne sont disponibles que depuis janvier 2005 □